

Partez à la découverte de Bourg en Gironde

3 *Itinéraires de découverte audio-guidés*

05 57 68 31 76

OFFICE DU TOURISME DE BOURG EN GIRONDE

WWW.BOURG-EN-GIRONDE.A3W.FR

Dans notre région, si certaines structures inter communales ont du mal à trouver leur place et à montrer leur utilité, il faut bien reconnaître que les Communautés de Communes en général connaissent moins ce souci. Probablement parce qu'elles rendent de véritables services.

L'attachement légitime de chacun à son village, à sa commune, est toujours aussi fort. Il est d'ailleurs souhaitable que cet attachement à nos racines se perpétue. Mais, parallèlement, une intercommunalité bien comprise permet de faire ensemble ce qui resterait inaccessible dans un isolement strict.

La Maison des Services au Public, mise en place par la Communauté, porte bien son nom car elle est devenue un véritable centre administratif local ouvert à tous (voir la liste des services offerts en dernière page). Les Aides Ménagères qui desservent tout le Canton, la Résidence pour Personnes Agées à Pugnac, les différents lieux d'accueil pour les jeunes adultes et adolescents (P.A.J.), le Centre de Loisirs sans Hébergement, installé provisoirement à Tauriac, pour les enfants, sont autant de manifestations de cet esprit communautaire qui permet, grâce à l'effort partagé, d'obtenir plus, tout en respectant les identités communales. C'est dans ce même esprit que la future crèche de Pugnac verra également le jour (ouverture Septembre 2007).

Le développement commun c'est aussi l'économie et le tourisme. La zone d'activité artisanale de Tauriac va être agrandie pour doubler sa superficie, mais l'effort principal a porté cette année sur l'oeno-tourisme avec la disponibilité nouvelle des Itinéraires de Découverte. Disponibles avec audio guide en Français et en Anglais, ils permettront à nos visiteurs de découvrir tout le Canton au travers de trois itinéraires différents et complémentaires. Ils seront complétés courant 2007 par un ensemble de points de vue remarquables et aménagés qui constitueront un maillage structurant mettant en valeur nos richesses naturelles.

Coté finances, ces trois dernières années, la masse des prélèvements a juste suivi l'inflation. Nous sommes passés d'une fiscalité additionnelle à la taxe professionnelle unique mais la masse d'argent prélevée est exactement la même. Il en sera de même pour les ordures ménagères qui vont pourtant subir un nouveau bouleversement imposé. Abandon de la redevance et passage à la taxe. Comme expliqué dans l'article intérieur, le montant payé par certaines personnes va changer, en plus ou en moins, mais la totalité du montant prélevé pour le Canton sera le même que ce soit à la taxe ou à la redevance.

Ainsi va la vie d'un groupement de communes : des finances limitées, une réglementation de plus en plus complexe et hermétique. Mais des ambitions justifiées, une volonté de rester au plus près de la vie de tous les jours et de chacun. C'est-à-dire créer les conditions pour que tous, habitants, touristes et entreprises, puissent « Mieux vivre à Bourg en Gironde ».

Bernard SOU
Président de Bourg en Gironde
Communauté de Communes



Sommaire	
Les produits touristiques	4
Le bilan des manifestations	6
Les projets de développement	7
La RPA fête ses 30 ans	9
L'Agenda 21	10
Les ordures ménagères	13
Les animations jeunesse	16
La vie associative	18
Le Moulin de Lansac	19

Les produits touristiques



Disponible !

Les audio-guides sont disponibles en français et en anglais à l'Office de Tourisme :

Place de la Libération à Bourg
Tél. : 05 57 68 31 76
tourismebourg@wanadoo.fr

- Tarif : 8 € par audio-guide (pochette incluse).
- Tarif groupes : (10 personnes et +) 6,50 € par audio-guide.

de l'été

Parmi les projets touristiques de la CDC, certains ont enfin vu le jour cette année. Après de nombreuses difficultés et la volonté de mettre en place des produits de qualité, les itinéraires de découverte audio-guidés sont désormais disponibles. L'autre projet en cours, les « Fenêtres sur l'Estuaire » viendra le compléter et permettra au projet global d'être achevé au printemps 2007.

Les itinéraires de découverte

Depuis le 1^{er} juillet, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, lance ses visites du Canton audio guidées ! Une façon originale de découvrir notre territoire, en toute liberté. Un audio guide, une carte, un carnet de route et un jeu seront remis à chaque visiteur, avant le départ, afin d'explorer la région sous toutes ses facettes. Un moyen idéal pour passer une journée conviviale et pour mieux comprendre l'histoire de notre terroir.

A chaque itinéraire, correspondent 15 à 20 points d'écoute expliquant aux visiteurs ce qu'ils voient, évoquant l'histoire de notre riche région et racontant les nombreuses anecdotes du coin. Ces itinéraires audio-guidés, à faire en famille ou entre amis, permettront aux visiteurs d'explorer la région, de découvrir son patrimoine, les hommes qui l'ont façonné et de goûter à sa douceur de vivre... en toute liberté. Ainsi, le village, les bords de l'estuaire, mais aussi les terres et les vignobles des Côtes de Bourg prennent une nouvelle dimension... L'aventure commence !

Ce produit ludique et interactif permettra également aux habitants du Canton de découvrir ou re-découvrir les lieux et les histoires locales insolites.

3 itinéraires, à pied ou en voiture, sont proposés

« Sur les pas de Louis XIV »

19 étapes pour découvrir Bourg, cette charmante cité entre eau, terre et vigne.

Marchez « Sur les pas de Louis XIV » à travers les ruelles de Bourg, et découvrez toute la ville, son histoire passionnante, ses personnages ainsi que ses architectures aussi variées qu'insolites. Ce parcours piétonnier à travers la ville vous fait déambuler dans ses rues, entre ville haute et ville basse, et vous guide jusqu'aux panoramas qui font de Bourg une cité au charme unique.

« Terroir d'Histoire »

15 étapes pour découvrir notre région entre pierre et vigne.

Partez à la découverte du patrimoine riche et varié de notre région sur les traces des hommes qui ont façonné ce « Terroir d'Histoire »... Découvrez ainsi la grotte de Pair-Non-Pair, fleuron de l'art préhistorique, le château Mille Secousses ou encore le Moulin de Lansac !!! Entrez dans les caves et les châteaux pour déguster les meilleurs crus des « Côtes de Bourg » !

« Terre d'Estuaire »

18 étapes pour découvrir notre patrimoine riche et varié.

Suivez cet itinéraire qui vous mènera de la route de la corniche aux églises romanes, en passant par les prestigieux vignobles des Côtes de Bourg... Devenez ainsi le spectateur privilégié des magnifiques vues sur l'Estuaire de Bourg à Roque de Thau et plongez ensuite dans ses doux vallons parsemés de châteaux et de petites églises pittoresques...



Les fenêtres sur l'Estuaire

Dans son programme global de développement touristique, Bourg en Gironde prévoit, en complément des itinéraires de découverte, la réalisation de 9 « Fenêtres sur l'Estuaire » (conférez le précédent numéro).

Ces Fenêtres se trouveront sur chacun des trois itinéraires de découverte et présenteront des informations géographiques, historiques et touristiques, en anglais et en français, de certains sites remarquables où un patrimoine naturel, paysager ou architectural riche et attractif s'offre au regard des visiteurs.

Les travaux devraient débuter dans le courant du mois d'août. Aussi, certaines Fenêtres verront le jour à la fin de l'été, d'autres un peu plus tard dans l'année ; afin qu'un véritable projet touristique d'envergure existe sur le Canton au printemps 2007.



N
E



Les animations de l'été

La Guinguette

Dans un cadre magnifique, au pied des remparts et au bord de l'eau, la guinguette accueille le public (tous les publics !) tous les samedis soirs de 21h30 à 2h00 (possibilité de pique-nique sur place, à partir de 19h30) et tous les dimanches de 15h à 19h pour des thés dansants.

• En juillet et aout- réservations à l'office de tourisme au 05 57 68 31 76 ou tourismebourg@wanadoo.fr

Les promenades en Gabare

Naviguez comme autrefois sur la Dordogne ou au fil de l'estuaire, à bord de l'unique gabare de Gironde.

La Journée Gabare

Au départ de Bourg, à destination de Blaye, Saint Pardon, Cavernes et Asques, partez à la rencontre de la nature insulaire, accompagnés d'un guide. Possibilité d'apporter son pique nique ou d'aller au restaurant selon la destination.

L'Apéro Gabare

Au départ de Bourg, en soirée, environ 2h30 de navigation avec apéritif à bord inclus dans la prestation. Dégustez les vins des Côtes de Bourg et les spécialités régionales en revivant les traditions et la vie des gabariers.

• De fin mai au début du mois de septembre - réservations à l'office du Tourisme au 05 57 68 31 76 ou tourismebourg@wanadoo.fr

Bilan des manifestations 2006

Cette année encore, Bourg en Gironde a organisé ses deux manifestations phares : Bourg en Scènes et la Ronde des Demoiselles.

Bourg en Scènes

Le 27 mai dernier, plus de 2 500 personnes, ont métamorphosé le village de Tauriac en un haut lieu de la musique actuelle où tous les styles y étaient représentés. Le « village découverte » a connu un vif succès auprès des petits comme des grands et les commerçants bio et équitables ont fait la nouveauté de cette édition. Seul bémol : la programmation. Les organisateurs auront donc à réfléchir sur l'avenir du festival et l'ampleur que l'on souhaite lui donner. En effet, la superficie du site et, les artistes accueillis jusqu'alors ne peuvent permettre au festival, dans l'état actuel, de se développer davantage.

La Ronde des Demoiselles

Ce fut sous un soleil brûlant que les Demoiselles ont sillonné les coteaux vallonnés du Bourgeais, avant de se donner rendez-vous au parc de l'Esconge pour faire défiler leurs prestigieux véhicules. Depuis les 2 gradins, on a pu apprécier un éclairage particulièrement réussi ainsi que des commentaires mis en musique, évoquant l'histoire passée et contemporaine de ces automobiles d'exception. Enfin un spectacle pyrotechnique donnait le mot de la fin accompagné du Kiosque en Goguette et de son répertoire jazz. La fréquentation (600 personnes environ malgré la Coupe du Monde) a bien répondu aux attentes de la CDC, qui réfléchit au devenir de cette manifestation, laquelle respecte son credo : « qualité et authenticité ».



Credit photo : <http://www.alpha-images.com>



Les projets de développement en cours

Outre ses projets touristiques, la Communauté de Communes poursuit son développement et met en place plusieurs autres actions.

La structure multi-accueil

Bourg en Gironde va réaliser une structure multi-accueil (crèche, halte-garderie et relais d'assistante maternelle) à Pugnac en 2007.

Cet important et non moins nécessaire projet a bien avancé. Les plans ont été validés et les financeurs se sont tous positionnés favorablement. Aussi, l'architecte termine son travail et les appels d'offre devraient être lancés avant la fin de l'année afin que le chantier puisse démarrer en janvier 2007. Cette structure multi-accueil ouvrira donc ses portes à la rentrée (septembre) 2007, après qu'une directrice et le personnel nécessaires aient été recruté et que le choix (qui sera sûrement très difficile) des « admis » effectué.

Extension Z.A.C. de Tauriac

Dans le cadre de sa politique de développement économique et afin d'étendre la zone d'activité de Tauriac, la Communauté de Communes, dans une délibération en date du 30 novembre dernier, a pris la décision d'acquérir plusieurs parcelles, d'une superficie totale de plus de 5 ha. Ces parcelles se situent à proximité de la zone existante et sont la propriété de la SAFER. La Communauté de Communes a décidé de les acquérir dans le courant du second semestre 2006.

Transformation de la chapelle

La Communauté de Communes envisage d'utiliser la chapelle, située à la Maison des Services au Public, comme un centre culturel multimédia.

Un architecte d'intérieur va être désigné prochainement afin d'étudier l'aménagement de cette ancienne chapelle désacralisée en bibliothèque / médiathèque, avec mise à disposition d'ouvrages sur le Canton, un accès libre à internet et où auront lieu diverses expositions.



La RPA fête ses

Cette année, la Résidence pour Personnes Agées (RPA), située à Pugnac et co-gérée par la Communauté de Communes et l'Habitation Economique a eu 30 ans ! L'occasion pour les résidents de recevoir élus et techniciens et de fêter dignement cet anniversaire.

L'historique de la RPA

La genèse du projet remonte au 4 août 1971, date à laquelle étaient réunis les municipaux de Pugnac, les représentants du PACT de la Gironde, les délégués Cantonaux et M.Bernard SARTRON, propriétaire du terrain. Les porteurs du projet furent alors Monsieur Etienne LUCAS, Conseiller Général de l'époque, le Docteur GROULIER, Maire de Bourg et Président du SIVOM et, Monsieur Albert BARRONET, Maire de Pugnac.

Le 14 juin 1972, Etienne LUCAS intervint auprès du Préfet qui, à son tour, sollicita la Mutualité Sociale Agricole et l'action sanitaire et sociale qui participera financièrement au projet.

Le 14 février 1973, les tractations sont en cours pour la réalisation d'un village pour personnes âgées.

Le 21 mars suivant, les communes du Canton trouvent un accord de principe et se mettent d'accord pour financer 50% du prix du terrain et prendre en charge une partie de la construction.

Le 14 mai 1975, l'Habitat Girondin (désormais Habitation Economique) prend en charge ce projet qui aboutira l'année suivante.

30 ans plus tard, l'Habitation Economique et la Communauté de Communes continuent de gérer en parfaite harmonie cette résidence qui accueille chaque année de nouveaux résidents.

Source : M. Jean ROUX (Maire de Pugnac)



30 ans



3 questions à... Madame DELCLOS

Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de l'Action Sociale, présente tous les jours à la RPA. « Je mange avec les résidents tous les midis ».

Comment peut-on résumer la RPA ?

La RPA, c'est 58 logements composés d'une petite cuisine, d'une grande salle de séjour où malheureusement se trouve le lit, d'une salle de bain, de toilettes, d'une buanderie, d'une petite cour devant et d'un petit jardin derrière. C'est aussi, une salle de restauration qui accueille tous les midis 45 à 50 résidents que l'on a réussi à fidéliser. C'est très important pour eux de sortir de leur appartement, de s'habiller, de se rencontrer, d'échanger... Une fois par mois, un repas à thème, très apprécié, est organisé avec un club du Canton, suivi d'un loto géré par l'association Etienne Lucas et sa présidente Mme DELMAS.

C'est enfin, une salle d'animation où M. BROUARD (animateur mis à disposition par la CDC) propose chaque jour une activité (jeux de mémoire, cinéma, sortie) et le vendredi de la gym. Ça marche très bien, cela permet aux résidents de s'occuper et de rester « coquets ». La RPA, c'est un lieu où les résidents se sentent moins seuls et où ils se sentent sécurisés par la présence d'une personne sur place qu'ils peuvent prévenir, en cas de problème, à tout moment.



Combien de résidents l'occupent aujourd'hui ?

La RPA compte 58 logements, dont 3 sont occupés par des couples. Ils sont donc au total 61, dont Mme Jeanne HUGA plus ancienne résidente, présente depuis 1985.

Les doyens d'âge sont Mme Odette LAFARGUE, 96 ans et demi et Mr Henri GILLET, 78 ans.

Comment et qui peut accéder à la RPA ?

Un dossier est à remplir à la mairie de Pugnac. Je transmets ensuite les demandes à l'Habitation Economique. Deux critères sont indispensables : la validité et l'autonomie. Les personnes prioritaires sont les habitants du Canton, puis les premiers inscrits.

Tous les logements sont occupés à ce jour et j'ai déjà plusieurs demandes en attente. Cela signifie sûrement que le principe plaît et fonctionne et que l'on s'y sent bien.

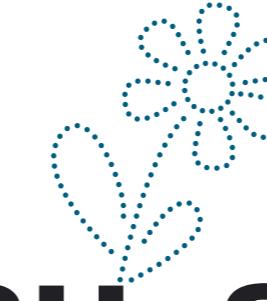
Chère RPA,
Trente ans déjà !

Il y a longtemps nous t'avons vu grandir
Tu es là aujourd'hui pour nous réunir.
Tu nous accueilles les bras tendus
Pour un bonheur que d'autres n'ont pas eu.

Les joies, les rires et le partage
Chassent les soucis de notre âge.
Ô, que ce lieu si familial
Reste toujours aussi convivial.

Poème écrit par les résidents
Arlette Barrabès / Yvette Brossard / Henri Brouard /
Paulette Prévôt / Henriette Ribiere / Claudine Rulleau /
Francette Taillendet.

Bourg en Gironde au sein de la démarche Agenda 21



Il y a un an maintenant, la Communauté de Communes s'est inscrite dans une démarche Agenda 21 en se positionnant comme un véritable acteur du développement durable.

Qu'est-ce-que l'Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21ème siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production des biens et des services durables, la protection de l'environnement.

Un peu d'histoire...

1987 Rapport Brundtland

Première apparition du concept « Satisfaire les besoins des populations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

1992 Sommet de la Terre à RIO

Le Sommet de Rio s'ouvre sur un constat préoccupant : épuisement des ressources naturelles, réchauffement climatique, disparités entre les nations (pauvres au sud, riches au nord...). Les 173 nations présentes décident alors d'une nouvelle orientation dans leurs politiques (on considérera désormais que développement et protection sont indissociables) et signent un programme d'action pour le 21ème siècle définissant les objectifs d'un développement durable pour la planète : Action 21

2002 Sommet de la Terre à Johannesburg

Point sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 de Rio

2005 Mise en œuvre de l'Agenda 21 en Gironde

Le Conseil Général de la Gironde a mis en route les agendas 21 locaux. Le 28 Juin 2005, le Conseil Communautaire approuve le lancement d'un Agenda 21 local au sein de Bourg en Gironde, autorise la candidature de la collectivité à l'appel à projet du Conseil Général de la Gironde et engage le Président à participer au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux. Bourg en Gironde, Communauté de Communes, comme 19 autres collectivités girondines (dont le Pays de la Haute-Gironde) a été labellisée Agenda 21 ; le Conseil général soutenant financièrement et méthodologiquement la démarche.



L'Agenda 21 sur internet :

- www.developpementdurable.gouv.fr
- www.ademe.fr
- www.aquitaine.ecologie.gouv.fr
- [www.cg33.fr \(rubrique grands dossiers\)](http://www.cg33.fr (rubrique grands dossiers))

Quelques repères pour comprendre les enjeux de l'Agenda 21 :

Dans « Agenda 21 » que veut dire le 21 ?

Le 21 fait référence au XXI^{ème} siècle : l'agenda fixe les grandes lignes de progrès que l'humanité devrait adopter au cours de notre siècle pour maintenir son développement économique et social dans un environnement vivable...

Mais en quoi est ce un agenda ?

Comme dans un agenda, on y a pris des rendez vous importants concernant notamment le changement climatique, la désertification, la perte de la biodiversité, les conditions de travail dans les pays en voie de développement.

Agenda 21 et développement durable, quel rapport ?

L'Agenda 21 met en œuvre les principes de participation, de responsabilité et de solidarité liés au développement durable. C'est un projet de développement durable qui vise à répondre aux besoins de toute la population, avec le souci de préserver l'environnement, d'assurer l'accès de tous aux services essentiels, de développer des activités économiques soutenables.

L'Agenda 21 de Bourg en Gironde

Un engagement à partager

« L'Agenda 21 local est un ensemble de résolutions que la Communauté de Communes s'engage à respecter pour préserver l'avenir du territoire et assurer un mieux vivre à chacun ». Après un diagnostic de territoire, cet agenda sera proposé aux habitants et débattu avec eux, c'est aussi là tout son intérêt.

Quel agenda pour le 21^{ème} siècle à Bourg ?

La Communauté de Communes a construit son Agenda 21 sur un projet de tourisme durable. Dans ce cadre, 4 grands axes ont été retenus :

Développement responsable et solidaire des territoires

Mise en valeur de ce patrimoine sans nuire ou détruire les richesses existantes tout en préservant l'environnement.

Intergénération

Accès au plus grand nombre et à toutes les tranches d'âge, de l'enfant au troisième âge, à ces richesses.

Temporalités

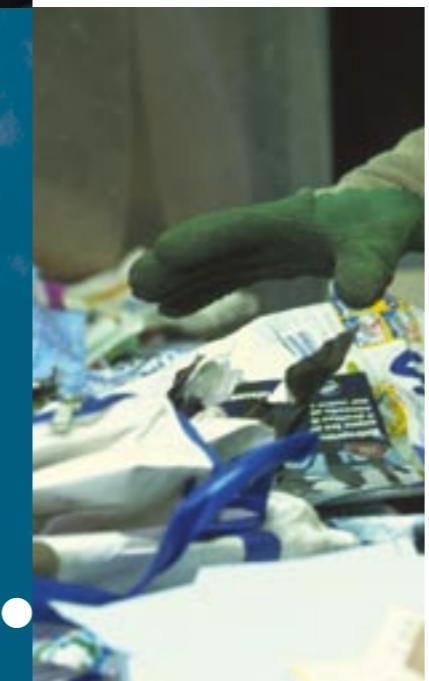
Lien entre l'histoire du patrimoine et sa mise en valeur d'aujourd'hui.

Bonnes pratiques

Achats responsables.

Déjà des actions...

- Mise en place d'itinéraires de découverte afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses du Canton.
- Elaboration d'un véritable pôle de développement durable au sein des manifestations phares du Canton (producteurs bio, commerce équitable, exposition ADEME...).
- Dans le cadre d'achats responsables et de préservation de l'environnement, les supports de communication touristique sont élaborés avec des matériaux respectueux de l'environnement.
- L'ensemble des projets de développement sont réalisés à l'aide de matériaux en cohérence avec les objectifs de développement durable et du commerce éthique. Le fonctionnement de ces équipements passe également par le recours à une source d'énergie renouvelable telle que le bois ou l'énergie solaire.
- Tous les projets touristiques se font en tenant compte de la relation entre l'équipement, l'environnement immédiat et le paysage qui l'entoure.



Crédit Photo SMICVAL

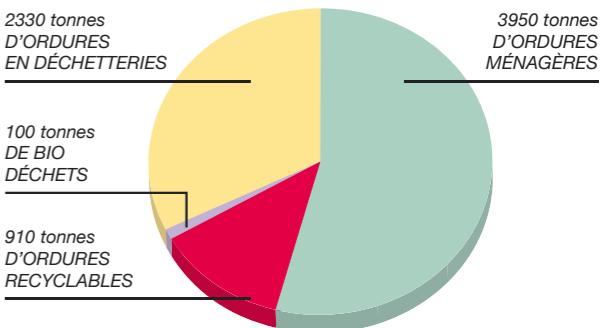
Les ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Communauté de Communes, au travers de l'ex SMICTOM du Blayais, qui a fusionné avec le SMICTOM du Libournais, a adhéré au SMICVAL du Libournais-Haute Gironde, ainsi formé. Cette adhésion a entraîné la mise en place d'un mode de répartition commun : la taxe des ordures ménagères. Le 11 juillet dernier, la Communauté de Communes a organisé une réunion publique destinée à informer la population sur ce changement de répartition et les perspectives à étudier.

Quelques chiffres

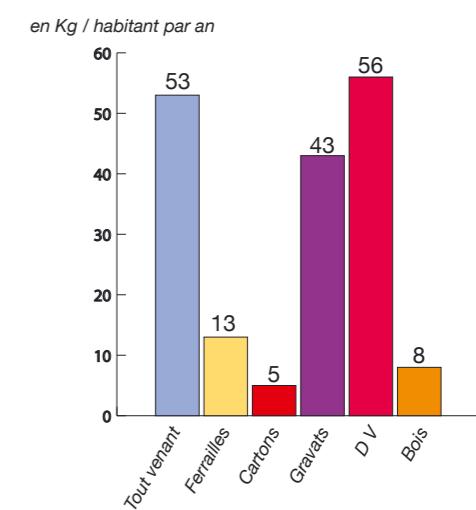
La production Cantonale

Elle correspond à 7 290 tonnes de déchets annuels, dont près de 55% d'ordures ménagères résiduelles et 32% d'ordures mises en déchetterie (auquel il faut ajouter 12% d'ordures recyclables et un peu plus d'1% de bio déchets). Ce chiffre est l'équivalent de 580 kilos par an et par habitant, soit plus de 8 fois son poids ! Au niveau du SMICVAL, le « gisement » (ou production) est de 52 000 tonnes.



Les déchetteries

Près de 32% des ordures du Canton sont portées en déchetterie, soit plus de 2300 tonnes. Le tonnage des matériaux amenés en déchetterie est en hausse pour chacun d'entre eux, sauf pour le bois. Sur le territoire du SMICVAL, c'est 30 000 tonnes de déchets que l'on met en déchetterie. Il est à noter que plus de 320 000 « visites » ont lieu chaque année et que la déchetterie la plus prisée est celle de Saint-Gervais.



Où vont nos déchets ?

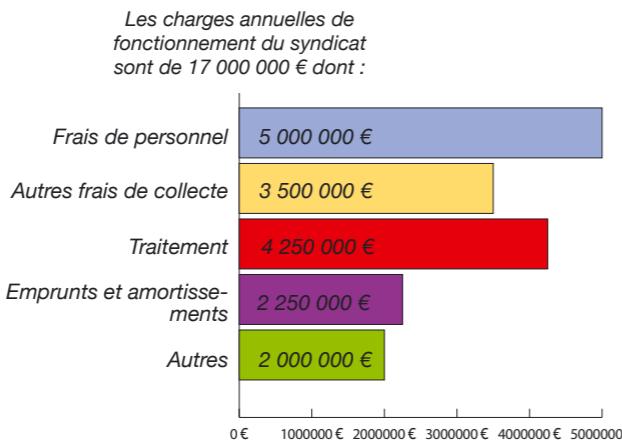
La plus grande partie des déchets (61%) sont enfouis ou incinérés, tandis que 23 % sont recyclés et 11% compostés. Le mode de traitement le plus onéreux est l'enfouissement ou l'incinération. Le tri, qui permet une valorisation ultérieure des produits, est plus économique. Malheureusement, actuellement, la plus grande part de nos ordures suivent le chemin de l'enfouissement. Seul le tri permet de limiter la croissance des charges, c'est pourquoi la collecte hebdomadaire à domicile des propres et secs sera mise en place l'an prochain.

Le SMICVAL

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté de Communes, comme toutes celles de la Haute-Gironde, fait partie du SMICVAL Libournais Haute-Gironde, suite à la fusion des deux syndicats du Libournais et du Blayais.

Le SMICVAL est un syndicat intercommunal regroupant 143 communes, soit 164 800 habitants. Il est situé à Saint-Denis de Pile et compte plus de 340 agents.

L'adhésion au SMICVAL a conduit, de fait, les collectivités qui en font partie à mettre en place la taxe des ordures ménagères.



De la REOM à la TEOM

La Communauté de Communes, qui avait acquis la compétence et mise en place la redevance des ordures ménagères en 2003 doit donc maintenant appliquer sur son territoire la TEOM à compter de cette année. Que ce soit l'une ou l'autre des deux méthodes appliquées, le produit à obtenir reste le même. Ainsi, le montant total prélevé sur le Canton est de 1 314 621 € pour 7 290 000 kilos collectés, soit moins de 20 centimes d'euro par kilo, que ce soit en taxe ou en redevance.

Les deux méthodes ont leur avantage et leur inconvénient ; malheureusement aucune n'est parfaite. La redevance est théoriquement proportionnelle au service rendu et plus « uniforme ». Elle est perçue en deux versements annuels et n'est pas liée aux revenus. La taxe est elle proportionnelle à la base de foncier bâti et théoriquement plus sociale. Elle est perçue avec les autres taxes directes, à l'automne, sur la feuille d'impôts locaux et n'est pas liée au volume de déchets produits. Le passage de l'une à l'autre entraînera donc un coût plus élevé pour les fonciers bâties importants et au contraire une diminution pour les bases moins fortes (petits logements).

Ce que nous paieront en 2006

La Communauté de Communes de Bourg souhaitait appliquer un taux, correspondant au service rendu, pour les habitants de Bourg soumis à 3 passages et un autre, pour le reste du Canton (autres communes et partie de Bourg à 1 passage). Les services fiscaux ont refusé, malgré les textes, l'application de cette méthode et nous ont donc contraint à définir un taux unique pour l'ensemble de la ville de Bourg (1 et 3 passages).

Aussi, le 3 juillet dernier, deux taux ont été votés par le Conseil Communautaire :

- 23,50 % pour Bourg
- 22,01 % pour le reste du Canton

Selon la situation de chacun, l'évaluation des cotisations pourra être différente d'un contribuable à l'autre. La plus grande part des redevables, qui payaient en 2003 (foyer 2 personnes, hors agglomération) 158, 06 € et, 190 € en 2005, paieront s'ils disposent d'un logement moyen entre 160 et 200 €. Par contre, s'ils ont un logement avec une valeur locative forte, leur contribution pourra atteindre 600 à 700 €. A l'extrême, pour un bâti sorti de l'ordinaire et pouvant comporter plusieurs logements, la taxe pourra atteindre 1500 €. Au contraire, pour un logement inférieur à la moyenne, la contribution pourra n'être que de 50 ou 60 € et à l'extrême bas être inférieure à 40 €.

Au regard des cotisations précédentes, on peut s'apercevoir que le montant « moyen » est à peu près équivalent à celui appliqué l'année dernière pour plus de 70% de la population.

L'année 2006 a donc permis, tout en maîtrisant la croissance des coûts, de sécuriser de manière définitive le site de Saint-Girons et de faire passer la fusion dans les faits.

Plusieurs évolutions auront lieu en 2007 et, la Communauté de Communes souhaite poursuivre la concertation pour définir les voies de progrès à mettre en place.

Les évolutions prévues en 2007

- Le compostage individuel sera expérimenté, par l'intermédiaire de foyers volontaires.
- Une deuxième collecte sera mise en place progressivement, dans le courant de l'année : celle des propres et secs.
- Ouverture des déchetteries aux professionnels et mise en place d'une redevance spéciale, leur permettant de bénéficier de bacs spécifiques dans un cadre convenu au cas par cas.
- La sécurisation du site de Saint-Girons sera achevée et le centre de transfert mis aux normes.
- Une déchetterie devrait voir le jour sur le Canton.

La recherche d'un nouveau mode de répartition

Dès la rentrée, nous essaierons d'améliorer le mode de répartition des charges en recherchant des possibilités comme : l'incitation positive au tri sélectif, de manière plus équitable et plus responsabilisante, un éventuel plafonnement des contributions, ou même une budgétisation totale ou partielle. Des réunions d'information seront tenues en septembre sur ces différents thèmes.



Les animations jeunesse de l'été

Les services jeunesse (C.L.S.H. et P.A.J.) de la Communauté de Communes, sports vacances et Cap 33 proposent aux jeunes et aux moins jeunes un grand nombre d'activités, d'animations et de sorties tout l'été.

Le C.L.S.H.

Le Centre de Loisirs, situé à Tauriac, organise cet été diverses activités, pour les enfants de 3 à 13 ans résidants sur le Canton de Bourg. Des semaines à thème sont mises en place autour d'ateliers et de jeux.

La semaine africaine

Cette année, l'accent a été mis sur la volonté d'organiser une rencontre culturelle, en partenariat avec l'agence de médiation des Pays du Sahel. L'objectif étant de sensibiliser les enfants à la culture africaine à travers une rencontre avec deux troupes d'artistes contemporains ivoiriens. Aussi, du 24 au 28 juillet, les enfants ont pu participer à des ateliers de danse, chant, percussion, contes musicaux, théâtre, fabrication de bogolan et de tresses... sur le thème de l'Afrique. Ces ateliers ont abouti à une représentation scénique le samedi 29 juillet après-midi au site naturel du Moron (Prignac-et-Marcamps).

Séjour mer à Soulac

Du 17 au 21 juillet, les enfants de 9 à 13 ans ont pu découvrir le patrimoine marin et son environnement à travers la pratique du surf et du body-board.

Séjour équitation

Du 3 au 4 août, pour les enfants de 5 à 8 ans, au Centre Hippique du « Bois Vieux » à Saint-Gervais. Au programme : hippologie, voltige, attelage, jeux et balade en poney. Hébergement en toile de tente, repas livré par un traiteur.

Le P.A.J.

Cet été, l'équipe du Pôle Animation Jeunes propose aux jeunes du territoire, âgés de 12 à 17 ans, des activités de loisirs et de découvertes sportives et culturelles à partir des trois Points Rencontres Jeunes ouverts à Bourg, Prignac-et-Marcamps et Pugnac.

Les sorties

- Ski-bus à Biscarrosse le 9 août
- Festival de rue (fest'art) à Libourne le 10 août
- Kayak de mer le 18 août à Bourg
- Moto à St Laurent le 23 août.



Les mini-séjours

Plusieurs mini-séjours de 7 à 12 places sont proposés pour apprendre à vivre en groupe et aller à la rencontre de son environnement au travers d'activités sportives et culturelles.

- Soulac du 24 au 26 juillet (surf, body et char à voile)
- Bivouac à voile les 26 et 27 juillet
- Mini raid à Frontenac du 31 juillet au 3 Août (escalade, tir à l'arc, VTT et cross-car)
- Séjour en Dordogne du 22 au 24 août (canoë, VTT, escalade)

Animations

- Ciné plein air le 24 août «Gang de requin» avec le Cap 33 au lavoir de Bourg.

Les Points Rencontre Jeunes

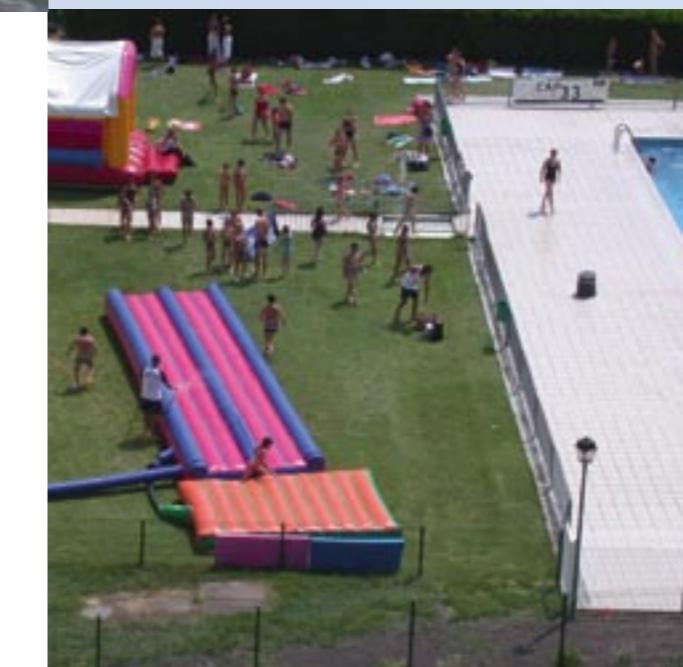
Les PRJ de Bourg, Prignac-et-Marcamps et Pugnac seront ouverts en alternance tout l'été (du lundi au vendredi). Fermeture le Lundi 14 août. Des ateliers d'initiation à la musique et au clip vidéo sont prévus, ainsi que les habituelles activités.

Projets Jeunes

Pour soutenir les jeunes de 18 à 25 ans dans leurs projets, une permanence «Projet Jeunes» à lieu tous les mercredis au Point Jeunes de Bourg de 17h à 18h30.

Les Sports Vacances

Les Sports Vacances sont des semaines de découverte multisports, réservés aux enfants de 9 à 13 ans pendant les vacances scolaires.



Les grands classiques tels que le football, le tennis, le basket, le ping-pong, le volley ou le handball figurent au programme. D'autres activités moins connues peuvent aussi être pratiquées comme le baseball, le softball, le tchoukball, le loupatball, le flagfoot, le fun kart, la boxe etc.,,,

Des sorties sont également organisées au cours desquelles les enfants s'initieront à l'escalade, au tir à l'arc, à la mini-moto, au VTT, ou encore à la voile !

Les semaines Sports Vacances permettent alors aux enfants de découvrir et pratiquer de nombreuses et diverses activités sportives près de chez eux, entourés d'animateurs et d'éducateurs sportifs diplômés.

La prochaine semaine Sports Vacances aura lieu du 21 au 25 août 2006.

Un planning chargé : une journée au stade nautique de Pessac (piscine à vagues, toboggans) une journée d'initiation aux baseball, softball et cricket, de la voile, du fun kart, du tchoukball et baignade à la piscine de Bourg tous les jours.

Repas du midi et goûter compris ; ramassage en bus matin et soir possible.

Les activités du Cap 33

Cette année encore, le Canton de Bourg accueille le CAP 33, rendez-vous incontournable pour toute la famille ! Un panel riche d'activités sportives et culturelles vous est proposé. Vous pourrez pratiquer et découvrir de nombreuses disciplines. Des tournois aux découvertes gratuites, en passant par les mini-stages, nous vous attendons tout l'été pour partager et s'amuser. Contact : *Bernard LIZON au 06 26 45 35 63*

La vie associative

Les portes ouvertes associatives :

Les 2 et 3 septembre prochains, lors du week-end consacré à la Foire Troque Sel, les associations du Canton tiendront une permanence, l'occasion de vous faire découvrir et de vous faire partager leurs activités. Les inscriptions pourront se faire sur place, puis entre le 2 et le 15 septembre 2006, auprès des associations qui vous intéressent.

L'asso fait sa sauce :

Le C.O.F.C.

Depuis sa création, le Comité d'Organisation du Football Cantonal, association qui regroupe les quatre écoles de football du Canton (Bourg sur Gironde et Prignac & Marcamps, Teuillac, Pugnac, et Saint-Ciers de Canesse / Berson), s'engage à développer une formation de qualité auprès des jeunes licenciés, et à proposer des manifestations sportives et culturelles. En 5 ans, la politique de formation, pour les catégories débutants à moins de 18 ans, a donné des résultats positifs, en constante progression. Les manifestations mises en place comme les tournois, les stages vacances football, ou encore les sorties sportives et culturelles se multiplient. Permettre à chaque enfant de pouvoir jouer, mettre en valeur ses qualités sportives et de camaraderie tout en atteignant les sommets accessibles, sont les principaux objectifs liés à la création de l'école de football. *Jean-Christophe HERAUD*
Contact : Olivier SAUBUSSE au 05 57 94 06 80 (mardi et jeudi de 13h à 18h30).



Crédit photo : Jean Merraud

MELTING ANACROUZ'

« Nous intervenons régulièrement sur la commune de Bourg depuis septembre 2005. Notre association a pour but de représenter la danse Hip Hop sous diverses formes artistiques comme des cours, des spectacles et des stages de perfectionnement. Tous les samedis à la salle CAMECEM, nous proposons aux jeunes du Canton des cours de danse Hip Hop, qui est une discipline très demandée. Nous comptons actuellement 64 adhérents qui viennent chaque semaine s'essayer à cette danse. (...) Nous avons en projet pour ces trois prochaines années de poursuivre l'initiation à la danse Hip Hop mais également de pratiquer du perfectionnement afin d'amener certains élèves vers des compétitions régionales ou nationales. »

Contact : mailto:melting-anacrouz@hotmail.fr

LE TENNIS CLUB DE BOURG

Le Bourg Tennis Club est dirigé par un nouveau bureau depuis novembre 2005. Une nouvelle dynamique se met en place : développer le tennis loisir, la compétition, le tennis féminin (cours proposés en semaine entre 12h00 et 14h00) et depuis cette année le « tennis à l'école ». Le Bilan est positif : nous comptons 101 adhérents dont 63 enfants à l'école de tennis, âgés de 5 à 17 ans. Nous proposons aussi des cours adultes en groupe ou particulier dispensés par un moniteur brevet d'état. Le tournoi open se déroulera du samedi 26 août au samedi 9 septembre. Les inscriptions se font au club au 05 57 68 36 63 (répondeur). Pour les vacanciers ou les personnes désirant jouer au tennis de manière occasionnelle, la location des courts (terrain et éclairage) est assurée par l'office du tourisme de Bourg. Nous souhaitons à tous les adhérents de bonnes vacances et la bienvenue à tous les nouveaux inscrits pour la rentrée. *Le Bureau*

Le Moulin de Lansac

Un peu d'histoire...

La commune de Lansac a fait l'acquisition en 1996 de plusieurs parcelles de terrain couvrant une superficie totale de plus d'un hectare. Sur l'une d'entre elles, se trouvaient les ruines d'une construction et la tour du Moulin. La dite construction comporte deux dates, l'une sur la clé de voûte d'une entrée (1832), l'autre sur la cheminée (1859). Le Moulin possède également une date sur l'une des pierres de gond côté Est (1820).

Ce site est situé sur une colline de 69 m d'altitude, où l'on peut profiter d'une vue d'ensemble de la région en partie Est, du Nord au Sud. Le Moulin du Grand Puy à Lansac est un site gravé dans la mémoire des Lansacais, jeunes et moins jeunes, qui y ont vécu des moments inoubliables jusqu'au Printemps 2001. Date à laquelle fut décidée sa restauration.

En mars 2002 l'Association des Amis du Moulin du Grand Puy a vu le jour. Ne pouvant assumer seule les travaux de remise en état du Moulin, une convention a été passée avec la mairie en juillet 2002 afin de permettre l'aide et la demande de subventions auprès des divers organismes compétents.



Longtemps laissé à l'abandon, aujourd'hui il a fière allure. Maintenant opérationnel, la farine tombe dans le conduit prévu à cet effet avant sa mise en sachet.

Cette splendide réalisation a vu le jour en dehors des aides financières de la Communauté. Nous sommes d'autant plus fiers de saluer sa réussite. Sa situation sur un des itinéraires de découverte que nous mettons en place cet été (voir pages 4 et 5) sera particulièrement signalée à l'attention des visiteurs. Encore une fois bravo à tous les membres de l'association et à la Mairie qui a soutenu le projet et permis l'intervention des autres collectivités impliquées.

Un site unique à découvrir

Visiter le Moulin

Vous pourrez venir le visiter en vous adressant à la mairie de Lansac ou à l'Association des Amis du Moulin du Grand Puy afin de renouer avec une époque pas si lointaine (05 57 68 25 99).

Les itinéraires de découverte

Contacter l'office du tourisme de Bourg en Gironde au 05 57 68 31 76.

Communauté de Communes

Communauté de Communes du Canton de Bourg

8, au Mas. 33710 Bourg

05 57 94 06 80

05 57 94 06 14

info@Canton-de-bourg.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mairies

• BAYON.....	05 57 64 84 11	05 57 64 82 62
	<i>Email : bayon-sur-gironde@wanadoo.fr</i>	
• BOURG.....	05 57 68 40 04	05 57 64 39 84
	<i>Email : commune-de-bourg@wanadoo.fr</i>	
• COMPS.....	05 57 64 80 29	05 57 64 80 29
	<i>Email : mairie.comps@wanadoo.fr</i>	
• GAURIAC.....	05 57 64 80 08	05 57 64 89 183
	<i>Site Internet : www.gauriac.fr</i>	
	<i>Email : mairie.gauriac@wanadoo.fr</i>	
• LANSAC.....	05 57 68 40 33	05 57 68 35 57
	<i>Email : mairie@lansac.org</i>	
• MOMBRIER	05 57 64 39 36	05 57 64 20 20
• PRIGNAC ET MARCamps	05 57 68 44 44	05 57 68 38 40
	<i>Email : prignac-marcamps@wanadoo.fr</i>	
• PUGNAC.....	05 57 68 80 31	05 57 68 92 72
	<i>Email : mairiepugnac@wanadoo.fr</i>	
• SAINT CIERS DE CANESSE.....	05 57 64 91 40	05 57 64 94 17
	<i>Email : mairie-de-st-ciers-de-canesse@wanadoo.fr</i>	
• SAINT SEURIN DE BOURG.....	05 57 68 44 74	05 57 68 36 25
	<i>Email : mairie.stseurindebourg@wanadoo.fr</i>	
• SAINT TROJAN.....	05 57 64 36 10	05 57 64 64 26
• SAMONAC.....	05 57 68 43 51	05 57 68 38 39
	<i>Email : mairie.samonac@wanadoo.fr</i>	
• TAURIAC.....	05 57 68 43 33	05 57 68 36 01
	<i>Email : mairiedetauriac2@wanadoo.fr</i>	
• TEUILLAG	05 57 64 34 55	05 57 64 22 25
	<i>Site Internet : teuillac.free.fr</i>	
	<i>Email : accueil@mairie-teuillac.com</i>	
• VILLENEUVE.....	05 57 64 87 24	05 57 64 81 57
	<i>Email : mairie.villeneuve33@wanadoo.fr</i>	

Urgences



Hôpital de Blaye.....	05 57 33 40 00
Hôpital de Bordeaux	05 56 79 56 79
Hôpital de Libourne.....	05 57 55 34 34
Centre des grands brûlés de Bordeaux	05 56 79 54 62
Centre anti poison de Bordeaux	05 56 79 54 62
Femmes info service violence conjugale	01 40 33 80 60
Drogues info service (appel gratuit d'un fixe).....	08 00 23 13 13
SIDA info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 84 08 00
Enfance maltraitée	119
Info Cancer service	0 810 820 821
Accueil sans abri	115
Urgences dans toute l'Europe.....	112
SIAEPA du Bourgeais.....	05 57 68 22 36



Bourg
en Gironde
QUALITE - AUTHENTICITE